



Fiche technique N° TB0381
04-04-2022

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Bois non peints :**
Européens feuillus - Européens
résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-
plaqué - Aggloméré - Isorel dur
- **Bois peints :**
Peintures hydrodiluable - Acryliques –
Glycérophtaliques – Anciennes lasures

**THELEX BOIS
AQUA SATIN**
Peinture laque hydrodiluable
pour la protection du bois
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
12 à 14 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque à base de résine alkyde hydrodiluable, pour la protection des bois en extérieur et en intérieur.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Boiseries (charpentes, barrières, portes et fenêtres).

Qualités dominantes :

- **Microporeux :** laisse respirer le bois.
- **Imperméable aux eaux de ruissellement :** protège efficacement contre les intempéries.
- **Grande facilité d'application.**

Caractéristiques pratiques :



= 12 à 14 m²/L (selon l'absorption
du bois)

= 2h

= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Super Blanc
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect :** Satiné Tendu
- **Matériel :** Brosse, rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinte **COLORIMIX®** La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU 59-1)
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 12 L (uniquement BTP et Super Blanc)

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1,20 à 1,30 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (BTP) (pondéral) :** 48 à 52 %
- **Taux de brillance à 60° :** 65%
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l (2010).
Ce produit contient max 80 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neufs ou anciens non peints** : poncer et dépolir. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **Sur bois peints écaillés** : décaper, gratter et poncer pour éliminer les parties non adhérentes, puis dépolir.
- **Sur bois peints en bon état et sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

Application :

- **Ne pas appliquer sur des bois tropicaux anti-siccatifs (qui empêche la peinture de sécher).**
- **L'application se fera après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Appliquer comme suit 2 couches :**
 - 1ère couche diluée à 5% d'eau
 - 2e couche non diluée
- Sur les bois tendre (absorbants), nous vous encourageons à appliquer une 3e couche non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015